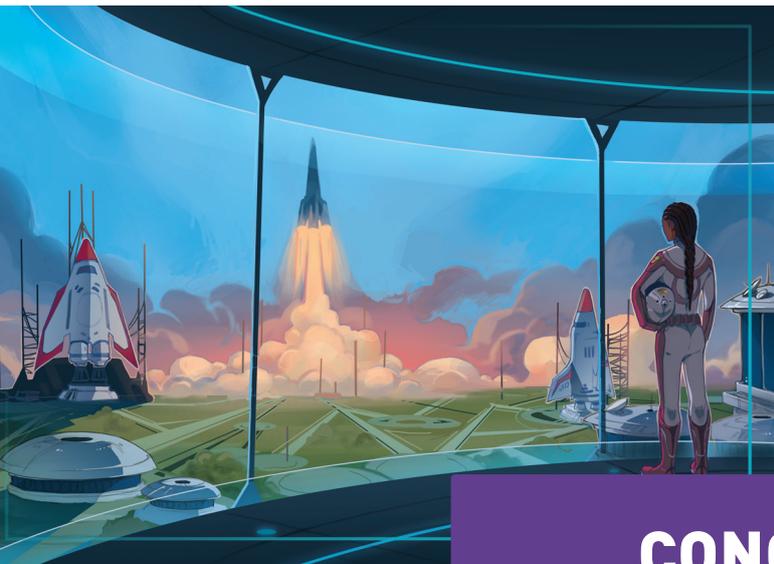
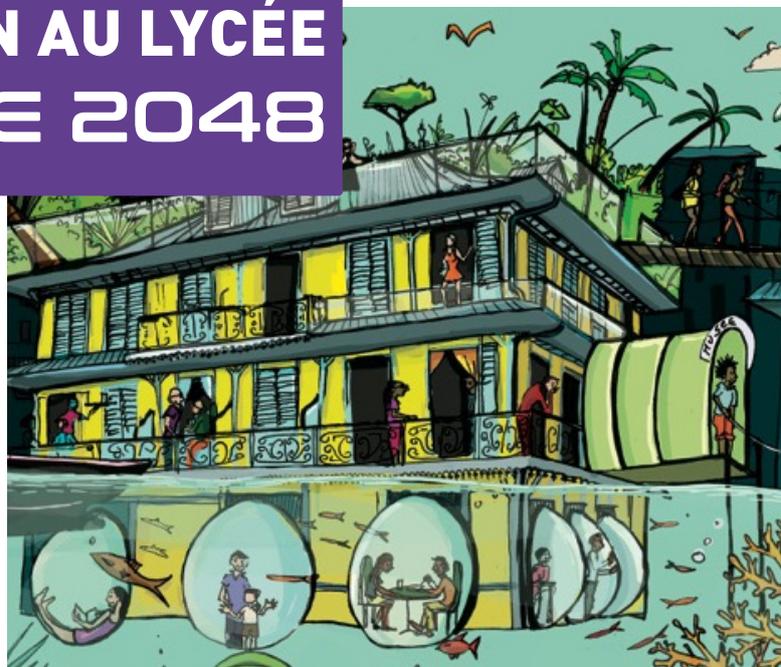


Septembre - Décembre 2017



CONCOURS UNE SAISON AU LYCÉE GUYANE 2048



Je participe!

Remplis ta fiche d'inscription et remets-la à ton professeur documentaliste au CDI.

Nom :

Prénom :

Lycée :

Classe : 2^{nde} 1^e Tle

Modalités et règlement du concours Guyane 2048

Article 1. OBJET DU CONCOURS

- a. Le concours Une saison au lycée est un projet porté par le magazine Une saison en Guyane en partenariat avec le Cnes, la Direction des Affaires culturelles, l'Académie de Guyane, Air France et Orange.
- b. Il a pour sujet la « futurologie », c'est-à-dire que nous souhaitons aborder les différents scénarios possibles de l'avenir de la Guyane. Les participants devront imaginer les futurs possibles dans un domaine comme l'architecture, l'urbanisme (l'aménagement du territoire), le développement économique, la base spatiale...

Article 2. CONDITIONS DU CONCOURS

a. **Cible** : Le concours est ouvert aux élèves de tous les lycées de Guyane.

b. Formats de présentation

- Maquette commentée, sous la forme physique (bois carton), ou sous la forme numérique (fichier 3D)
- Illustration commentée, sous la forme d'un dessin numérique ou manuel
- Article accompagné de photos (création numérique) ou de dessins.

*Les élèves doivent s'inscrire par groupe de 2 ou 4 personnes.

c. Rubriques et idées de sujet :

- Spatial : j'imagine l'évolution du Centre spatial guyanais dans 30 ans
- Architecture : j'imagine l'habitation guyanaise dans 30 ans
- Développement durable : j'imagine une entreprise du futur, qui utilise les ressources (matérielles ou immatérielles, agricole, forestière, patrimoine, biodiversité) de la Guyane dans 30 ans
- Urbanisme : j'imagine mon quartier, ma ville du futur en Guyane
- Éducation : J'imagine mon lycée dans 30 ans

d. **Accompagnement** : Les participants seront suivis tout au long du concours par leur professeur documentaliste (CDI). De plus les participants et professeurs pourront contacter les différents organismes partenaires et organiser des interventions pour répondre aux questions des lycéens selon les compétences et spécialités de chacun.

Les élèves pourront s'inspirer des contenus rédactionnels et visuels (photos et illustrations) de Une saison en Guyane pour comprendre l'histoire et le contexte actuel de la Guyane pour envisager au mieux le futur.

Article 3. EXIGENCES DU CONCOURS

a. Délivrables

- Les maquettes physiques devront être photographiées et accompagnées d'un texte sur une page A3 (29,7 x 42 cm).
- Les maquettes numériques devront être accompagnées d'un texte et mises en page sur une page A3 (29,7 x 42 cm).
- Les illustrations devront être accompagnées d'un texte explicatif.
- L'article devra contenir de 600 à 1000 mots. Celui-ci devra être accompagné au minimum de deux illustrations : photo ou dessin en bonne résolution (300 dpi).
- Les textes devront être écrits en français.

b. **Rendu des œuvres** : Les projets devront être soumis par courriel (**concours@atelier-aymara.net**) avant le **lundi 11 décembre 2017 à 10 h**. Le mail devra contenir le nom de votre lycée, nom des participants, classe et votre projet présenté comme demandé précédemment.

Article 4. LES PRIX

- a. Le jury sélectionnera deux lauréats et des prix coup de cœur (Cf. Art 2.c.)
- b. Les lauréats seront publiés dans le magazine Une saison en Guyane n° 20.
- c. Une sélection des meilleures productions seront exposées au Centre spatial guyanais lors de la remise des prix et en version numérique sur le site www.une-saison-en-guyane.com et le site de l'Académie de Guyane.

Article 5. LE JURY DE SÉLECTION

- a. Les membres du jury seront sélectionnés parmi l'équipe de Une saison en Guyane, le Cnes, l'Académie de Guyane, la Direction des affaires culturelles, Orange et Air France.
- b. Critères de sélection :
 - Choix du sujet et intérêt de la proposition
 - Originalité et créativité
 - Conformité aux exigences du règlement
 - Respect des règles grammaticales, orthographiques, de syntaxe et de ponctuation
 - Qualité du style rédactionnel

Article 6. LES RÉSULTATS

- a. Les résultats seront communiqués lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu au mois de janvier 2018. La date exacte sera communiquée sur le site internet et page facebook du magazine Une saison en Guyane. Les participants seront conviés à la cérémonie de remise des prix par le biais du lycée.
- b. Le candidat ou le groupe admet et accepte que sa création pourra être exposée au public et utilisée à des fins de communication.
- c. Le candidat ne percevra aucune rémunération ou contrepartie financière à l'utilisation de sa production pour les besoins de communication.

Article 7. RESPECT DES DÉCISIONS

- a. Les décisions du jury sont sans appel.
- b. Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.

**Pour plus d'informations, connecte-toi sur site
du magazine Une saison en Guyane
www.une-saison-en-guyane.com
et sur notre page facebook
ainsi que sur le site de l'académie de Guyane.**



Une saison en
Guyane



En partenariat avec
AIRFRANCE

Personnes ressources à contacter si vous avez des questions

Voici une liste de personnes ressources non exhaustive que vous pourrez contacter pour vous aider et guider dans la réalisation de votre projet :

- **Urbanisme :**

- AUDEG (Agence d'Urbanisme et de développement de la Guyane)

- Contact : Juliette Guirado — 0594 28 49 23

- EPFA (Établissement public foncier et d'aménagement de la Guyane)

- Contact : 0594 38 77 00

- **Spatial :** CNES – Service communication - 05 94 33 49 42 ou csg-accueil@cnes.fr en précisant dans l'objet : Concours Une Saison en Guyane.

- **Architecture :**

- Aquaa (Actions pour une qualité urbaine et architecturale amazonienne)

- Contact : Maria Mejia — associationaquaa@yahoo.fr

- Maison de l'architecture de la Guyane

- Contact : Anaïs Durand — 06 94 42 09 19

- **Énergie :**

- Association Kwala Faya

- Contact : Laurent Pipet, Adrien Gras — 0594 30 26 14

- **Transport/Filière déchets**

- CACL [Communauté d'Agglomération du Centre littoral]

- Contact : Cassandre Neron-Padovani — 05 94 28 90 56

- CCOG [Communauté de communes de l'Ouest guyanais]

- Contact : Caroline Siong — 0594 34 34 94

- **Développement durable et Science :**

- Canopée des sciences

- Contact : Olivier Marnette — 05 94 27 27 83

- Parc Amazonien de Guyane

- Contact : Stéphanie Bouillaguet — 0594 29 12 52

- **Éducation :** Académie de Guyane

- Contact : Perrine Chambaud — Chargée de mission documentation — 0594 27 21 31 - 0694 006846

Pour la réalisation des illustrations numériques:

- **Création numérique :**

- Numlab GDI à la pépinière des entreprises innovantes au Campus universitaire,

- Route de Baduel — 0594 39 24 60

- Manufact la Kazlab à Saint-Laurent-du-Maroni — 0594 59 26 66